



COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

OPERATIONNALISATION DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO DEUXIEME REUNION DU COMITE AD'HOC REGIONAL DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Brazzaville, du 31 Juillet au 1^{er} Août 2018

COMPTE RENDU

1. Du 31 juillet au 1^{er} août 2018 à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya à Brazzaville, s'est tenue la deuxième session du Comité ad'hoc Régional du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
2. L'objectif général était la relance du processus de recrutement du Bureau d'études destiné à réaliser l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, suite à l'annulation du processus initial pour des raisons procédurales.
3. Pour y parvenir les objectifs spécifiques étaient les suivants :
 - informer les experts sur l'état d'avancement du processus de recrutement du Bureau d'étude technique ;
 - examiner et valider les nouveaux Termes de Référence ;
 - examiner et valider les critères d'évaluation des appels d'offres selon les règles onusiennes.
4. Cette 2^{ème} session a été organisée par le Ministère du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo, assurant la Coordination Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo, avec l'appui du Centre de Compétence pour les Changements Climatiques (4C) Maroc et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Maroc.
5. Elle a connu la participation des Points Focaux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo des pays ci-après : Angola, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, Maroc, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo,

6. Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et Tchad.
7. Y ont également pris part, les experts de la Commission de l'Union Africaine, du Secrétariat général de la CEEAC, du Centre de Compétence sur les Changements Climatiques (4C) du Maroc, du Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et des organisations sous-régionales et nationales ci-après : Conférence sur les Ecosystèmes Forestiers Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), Réseau des Objectifs de Développement Durable d'Afrique Centrale de la société civile (RODD-AC), Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC).
8. Les Partenaires Techniques et Financiers ci-après ont participé aux travaux : PNUD Congo, PNUD Maroc et Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD).
9. La réunion a également bénéficié de la présence de l'Ambassadeur Hussein Alfa NAFO, Conseiller spécial de Son Excellence **Ibrahim BOUBACAR KEITA**, Président de la République du Mali, en sa qualité de personne ressource et d'ancien négociateur en chef du Groupe Africain.
10. La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions, celle de Monsieur **ANTHONY OHEMENG-BOAMAH**, Représentant **Résident du PNUD au Congo**, Coordonnateur du Système des Nations Unies et le discours d'ouverture de Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Coordonnatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo.
11. Dans son mot de circonstance, Monsieur **Anthony OHEMENG-BOAMAH**, après avoir souligné la volonté des Parties aux conventions, notamment sur les changements climatiques, à contribuer à la gestion de l'environnement mondial, a indiqué que le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo soutient la promotion d'un changement de paradigme vers un développement équilibré et durable. Ensuite, il a souligné que le Bassin du Congo demeure un espace géographique qui suscite beaucoup d'intérêt au niveau planétaire, par la diversité de ses ressources naturelles, ses écosystèmes aquatiques et forestiers. Enfin, tout en exprimant sa gratitude d'avoir été associé à la cérémonie d'ouverture de la deuxième session du Comité ad'hoc Régional du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, le Représentant Résident du PNUD au Congo a reconnu qu'un pas décisif a été franchi depuis le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo, ayant abouti à la signature du Protocole instituant ladite Commission, et a souhaité plein succès aux travaux.

12. Prenant la parole pour son discours d'ouverture, **Madame Arlette SOUDAN-NONAUT**, au nom de Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, a d'abord remercié les participants pour avoir répondu à l'invitation de participer à cette réunion et souhaité la bienvenue à ceux venus de l'étranger. Elle a rappelé la genèse de la création des trois Commissions dédiées à la lutte contre les changements climatiques par les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains, à l'issue du Sommet de l'Action organisé le 16 novembre 2016 à Marrakech (Maroc) en marge de la COP 22 sous l'initiative de Sa Majesté **MOHAMMED VI**, Roi du Maroc.
13. Madame la Ministre a, ensuite, indiqué les différentes étapes franchies par le processus d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en partant de l'annonce de sa création faite à Marrakech au Maroc, en marge de la COP22 par Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat.
14. Avant de déclarer ouverts les travaux de la 2ème session du Comité ad'hoc régional du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, elle a informé les participants de la justification de la convocation de ladite réunion, consécutive au non aboutissement du processus initial du recrutement du Bureau d'étude chargé de réaliser l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
15. La cérémonie d'ouverture a été suivie par la projection d'un film documentaire sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et un exposé sur le rappel des généralités dudit Fonds, ainsi que les dates clés du processus de son opérationnalisation.
16. Un bureau des travaux a été mis en place composé comme suit :
- Président : République du Congo
 - Rapporteur : Union Africaine
 - Secrétariat : COMIFAC
 - Modération : CEEAC
17. Consécutivement à la mise en place du bureau, Madame la Ministre a fait un point sur l'état d'avancement du processus de recrutement du bureau d'étude et les raisons de l'annulation de l'appel d'offres initialement lancé par le PNUD Maroc. Ensuite il a été procédé à l'adoption de l'agenda avec des amendements et à l'examen des deux points principaux inscrits, notamment:
- actualisation des Termes de référence validés à la dernière session du Comité ad hoc Régional, en vue de prendre en compte le contexte actuel et de définir

des nouvelles orientations pour le recrutement d'un ou de deux Bureaux d'études pour la réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo;

- actualisation de la grille d'évaluation selon les règles du Système des Nations Unies. Ce point a été précédé par une présentation faite par Madame Patricia DIEGO, spécialiste en passation de marché du PNUD-RDC, qui a présenté les critères standards d'évaluation des appels d'offre du PNUD.

18. Concernant les Termes de Référence, ils ont été examinés minutieusement et les participants ont apporté des amendements en tenant compte du contexte actuel, de la nécessité de valoriser l'expertise des ressortissants des pays de la Commission Climat du Bassin du Congo ainsi que des objectifs du Fonds Bleu pour le Congo.

Les participants ont proposé de scinder l'étude en 2 lots:

Lot 1 : Plan d'investissement

Lot 2 : Véhicule financier

A la suite de ces amendements, les termes de référence ont été adoptés.

19. S'agissant de la grille d'évaluation des offres, elle a été examinée et adoptée à la lumière des critères standards d'évaluation des appels d'offres du PNUD.

En outre, le PNUD a été invité à finaliser le dossier d'appel d'offres en tenant compte des amendements apportés dans les termes de référence et la grille d'évaluation.

20. Les participants ont, formulé les recommandations suivantes :

- formaliser le Comité ad'hoc régional ;
- associer, à tous les niveaux du processus de recrutement d'un Bureau d'études en qualité d'évaluateurs, les représentants de la Commission Climat du Bassin du Congo et du 4C, ainsi que les représentants des communautés régionales (CEEAC, COMIFAC, CAE).

21. Au terme des travaux, les participants ont exprimé leur gratitude au Gouvernement et au peuple congolais pour l'accueil chaleureux dont toutes les délégations ont bénéficié et pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises.

22. Par ailleurs, ils ont félicité Madame Arlette SOUDAN-NONAUULT, Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo, Coordinatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo d'une part et le PNUD Maroc d'autre part, par rapport aux dispositions prises pour l'organisation réussie de cette réunion.

23. La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture du Compte Rendu de la Réunion et le discours de clôture de Madame **Arlette SOUDAN-NONAUULT**, Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Coordinatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo.



Fait à Brazzaville, le 1er Août 2018

Pour la 2^{ème} session du Comité Ad'hoc du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo,

Madame la Ministre du Tourisme et de l'Environnement
de la République du Congo,
Coordinatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo
Présidente du bureau des travaux,



Arlette SOUDAN-NONAUT

ANNEXE : Liste des participants

- Monsieur NGOMIN Anicet, Chef de la cellule de suivi de la régénération, du reboisement et de la vulgarisation sylvicole au Ministère des Forêts et de la Faune (Cameroun) ;
- Monsieur PEDRO Samuel, Coordonnateur du projet d'appui au secteur de l'environnement (Angola) ;
- Monsieur KAYIRANGA Damascène, Spécialiste de la gestion des Ressources en Eau (Rwanda) ;
- Monsieur KOULARAMBAYE Julien, Directeur Général de l'environnement, point focal fonds bleu (Tchad) ;
- Monsieur KONZI SARAMBO Bob Félicien, Point Focal Fonds Bleu (RCA);
- Monsieur BYAENE TUBONGYE Arsène Point focal Fonds Bleu (RDC);
- Monsieur EBANG NFONO Gaspar Lutero Mangue Représentant du Point focal Climat (Guinée Equatoriale) ;
- Monsieur DE CEITA VAZ DO ROSARIO Manuel Fernandes, Point Focal Fond bleu (Sao Tomé) ;
- Monsieur MUGUMA Xavier NYINDO, (Ouganda) ;
- PELLA Irma Séraphine, Point focal fonds bleu(Congo)
- Monsieur BOUDZEKRI Razi, Point focal fonds bleu (Maroc) ;
- Monsieur FIRADI Rachid Représentant 4 C Maroc ;
- Monsieur BENABDALLAOUI Yassir (PNUD Maroc) ;
- Madame DIEGO Patricia (PNUD RDC);
- Madame LEAH MABEL WANAMBWA NAESS, représentante de l'Union Africaine ;
- Monsieur Hussein Alfa NAFO, Conseiller Spécial du Président du Mali ;
- Madame ONOTIANG Florantine Mapeine, Experte Juriste à la COMIFAC ;

- Professeur BITONDO Dieudonné, Secrétaire exécutif du Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale(SEAAC), Représentant du Président de la Conférence sur les écosystèmes des forêts denses d'Afrique Centrale(CEFDHAC)
- Monsieur TABUNA Honoré, Coordonnateur à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;
- Monsieur Jean-Pierre NDOUTOUM Directeur de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable ;
- Monsieur Jean Pierre Rufins MACKITA, Point Focal réseau ODD-AC ;
- Monsieur Raoul SEMENI, RECEIAC ;
- Monsieur Joseph OSSIBI, Conseiller Eaux Forêts Environnement du Premier Ministre ;
- Monsieur Jean Félix Lumière ISSANG, Conseiller Environnement PNUD-CONGO ;
- Madame Patricia KEKOLO, Assistant au Procurement PNUD-CONGO.